Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260086-DE

VILLE DE BERGERAC

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC

Délibération n°D20260086 — Rapporteur : Laurent PESLERBE

Service :
Secrétaire de séance : François CORNET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le TRENTE SEPTEMBRE, **à 18 heures,**
les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 30, 29 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 24/09/2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Fabien RUET, Christian SAUBADU, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariélle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET, Valérie BOURNAZEL, Hélène LEHMANN (1), Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY, Élodie BLONDY, Christophe GENOVESIO.

ABSENTS EXCUSÉS :

Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Julien CHOUET
François DUHANT	a donné délégation à	Christian SAUBADU
Farid EL KADI	a donné délégation à	Roger AUBRY
Agathe SAUMET-ROCHE	a donné délégation à	Catherine TAVEAU
Gaëlle SCHNEIDER	a donné délégation à	Romuald PIVETEAU
Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Jacqueline SIMONNET

(1) Départ au dossier n° 20 «Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation».

DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT - MESOLIA - 17 ROUTE DE SAINT LAURENT DES VIGNES - RESIDENCE ORIA

VU les articles L. 2252-1 à 2252-5 et D.1511-30 à D.1511-35 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 2305 du Code civil ;

VU la sollicitation de la société MESOLIA de soutenir le projet de construction de logements locatifs sociaux sis 17 Route de Saint Laurent des Vignes à Bergerac ;

VU le contrat n°191440 souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 2 717 579 € ;

CONSIDÉRANT que cette opération nécessite des dépenses d'investissement, qui seront financées par le recours à cet emprunt ;

CONSIDÉRANT que pour conclure cet emprunt, la garantie de la Ville peut être apportée à hauteur de 100 % eu égard à l'objet de l'opération, à savoir la construction de logements sociaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCORDER** sa garantie, à hauteur de 100 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 717 579 € souscrit par la société MESOLIA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (N°191440) selon les caractéristiques financières et les charges et conditions détaillées en annexe dans le contrat.

 Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- **D'ACCORDER** sa garantie, pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et pour l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

- **DE S'ENGAGER** dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260086-DE

au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement et pendant toute la durée du prêt.

- **D'AUTORISER** monsieur le maire ou son représentant à signer tous documents concernant cette affaire.

Adopté par 35 voix pour : Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO (pouvoir), Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT (pouvoir), Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Marièlle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET, Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI (pouvoir), Hélène LEHMANN (pouvoir), Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (pouvoir), Gaëlle SCHNEIDER (pouvoir), Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY, Élodie BLONDY, Christophe GENOVESIO.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 30/09/2026.
Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 7 OCT. 2026
et de l'affichage en date du - 7 OCT. 2026 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

François CORNET

Le Maire,

Fabien RUET